43e Année - N° 3228. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 5 Septembre 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ROUTES NATIONALES

On se souvient que le citoyen Emile Galici, notre actif conseiller général, avait fait classer « Route de grand tourisme » la route nationale No 85, dite actuellement « Route Napoléon » ce qui permet d'obtenir un droit de préférence dans l'attribution des crédits d'entretien réservés aux routes fréquentées par le Tourisme.

Etant donné que les routes nationales des Basses-Alpes sont parcourues, surtout pendant la saison estivale, par des milliers et des milliers d'automobiles, les crédits affectés à leur entretien étaient devenus, ces temps derniers, notoirement insuffisants Notre dévoué Conseiller général s'était, lors de la dernière session, longuement entretenu de cette situation avec M. André Honnorat, ancien ministre, sénateur des Basses-Alpes. Comme conséquence nos deux distingués sénateurs ; MM. André Honnorat et Pierre de Courtois, président du Conseil général, avaient fait d'actives démarches auprès du Ministre des Travaux publics à l'effet de faire augmenter la dotation d'entretien et de remise en état des routes nationales de notre département.

Nous sommes heureux d'apprendre que ces démarches ont abouti heureusement et qu'un crédit supplémentaire d'un million a été accordé à notre département. Nos lecteurs trouveront la confirmation de cette bonne nouvelle dans la lettre officielle publiée ci-dessous.

Nous adressons en cette circonstance aux deux éminents Sénateurs MM. André Honnorat et Pierre de Courtois ainsi qu'à notre infatigable Conseiller Général le citoyen Emile Galici, nos plus sincères félicitations pour le zèle et le dévouement qu'ils apportent à l'entretien du réseau routier du département des Basses-Alpes.

Le Ministre des Travaux Publics a adressé à M. André Honnorat ancien Ministre, sénateur des Basses-Alpes, la lettre suivante :

Paris le 6 Août 1931.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'insuffisance de la dotation d'entretien et de remise en état des routes nationales du département des Basses-Alpes et sur la convenance d'augmenter cette dotation de 1.500.000 frs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'ouvrir aux ingénieurs de ce département un crédit supplémentaire de UN million sur les disponibilités du chapitre 66.

Je suis heureux d'avoir pu ainsi tenir compte de l'intérêt que vous portez aux routes de votre département.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Secretaire d'Etat aux T. P.
Gaston Gérard.

Rubrique des Mutilés et A. C.

Emplois Réservés

Nous avons eu trop souvent l'occasion dans nos assemblées. de parler de la loi du 21 Juillet 1928 modifiant considérablement la législation sur les emplois réservés, pour qu'il soit nécessaire de rappeler par le détail les nouveaux avantages qu'elle procure.

Nous nous résumons en disant qu'elle modifié considérablement la législation de 1923 sur les emplois réservés.

Pour que cette loi puisse obtenir une application intégrale, un règlement d'administration publique était nécessaire. Celui-ci est enfin paru au journal officiel du 19 Mai 1931.

L'une des principales modifications à l'ancienne loi, par celle du 21 Juillet 1928 a trait à l'attribution des emplois communaux : précédemment ces emplois n'étaient réservés que dans les communes comptant plus de 5 000 habitants ; le texte nouveau fait cesser cette anomalie en envisageant l'attribution de ces emplois dans les villes de moins de 5.000 habitants.

L'article 34 du Règlement d'administration publique dit ceci :

« Aussitôt qu'une vacance est prévue parmi les emplois d'une commune de moins de 5.000 habitants, le Maire en donne avis au Préfet du département dans le délai de 5 jours. »

Le préfet fait publier cet avis, à la date indiquée par lui, dans la commune intéressée, par les soins du Maire, et signale la vacance au comité départemental des Mutilés et Réformés et A. C. du département.

Il est également indiqué dans cet avis que, dans le délai de 15 jours à dater de son affichage, les invalides de guerre domiciliés dans le département classées ou non classés pour un emploi réservé, peuvent solliciter l'emploi vacant. Toute fois, les invalides de la guerre domiciliés dans la commune ou se trouve l'emploi vacant bénéficient d'un droit absolu de préférence sur tous les autres candidats.

Camarades Mutilés, postulant à des emplois dits : " Réservés ", ne comptez pas sur la bonne volonté de l'administration, car, et il est nécessaire que vous le sachiez, elle ne vous porte pas dans son cœur, elle ne vous aime pas, ni ne vous désire.

Il est donc nécessaire que notre fédération, nos grandes associations, les organes les plus qualifiés de défense des intérêts des Victimes de la guerre, s'emparent de cette question, demandent le respect de la loi et son application rationnelle, ils en feront ainsi, un instrument de gratitude et de bonté, car c'est bien dans cet esprit que les législateurs l'ont votée.

COLOMB
Président d'honneur
de l'Amicale des Mutilés et A. C.

Mort de M. Louis Andrieux
ancien Préfet de Police ancien député des B-A

Dès qu'il eut été avisé du décès de M. Louis Andrieux, le citoyen Emile Galici, Conseiller général des Basses-Alpes, a adressé à M. Georges Andrieux fils du défunt la lettre suivante :

Sisteron le 31 Août 1931

Monsieur,

C'est avec la plus grande peine que j'apprends le décès de votre père, M. Louis Andrieux, ancien député des Basses-Alpes. J'avais eu à maintes reprises l'occasion d'être en relations avec lui et comme tous ceux qui l'approchaient j'avais été séduit par la clarté de son intelligence et la finesse de son esprit. J'avais pour lui le plus grand respect et la plus profonde admiration Je n'oubliais pas en effet qu'il avait défendu la République à une époque où il y avait du mérite à le faire. J'ajoute que le républicain courageux qu'il était me faisait le grand honneur de m'honorer de son amitié. Aussi avec tous les républicains sincères, avec tous les hommes de cœur je déplore vivement la disparition du grand citoyen que fut Louis Andrieux.

Je vous prie de vouloir bien, en cette pénible circonstance, présenter à tous les membres de votre famille mes condoléances les plus attristées.

Emile GALICI,
Conseiller général des Basses-Alpes.

* * *

M. Louis Andrieux, ancien préfet de police, ancien doyen d'âge de la Chambre des députés, est mort l'autre jeudi à son domicile, 42, rue Scheffer, à Paris

M. Louis Andrieux eût une carrière particulièrement active et mouvementée. Il est né à Trévoux le 23 juillet 1840.

Il entre d'abord dans la magistrature. Mais la politique l'attire. Il est alors élu conseiller municipal du quartier de la Croix-Rousse, à Lyon, et nommé membre du comité de salut public En 1871, il est procureur de la République.

En 1876, Louis Andrieux entrait à la Chambre, pour le première fois, comme député du Rhône.

La préfecture de police de la Seine devenu vacante en 1879, il devint préfet de police et garda ce poste pendant deux ans. C'est comme préfet de police qu'il eut à appliquer l'article 7 des lois laïques et qu'il dut procéder lui-même à l'expulsion des religieuses.

En 1885, quittant le département du Rhône, il se faisait élire député des Basses-Alpes, siège qu'il conserva jusqu'en 1924, avec, entre temps, une interruption de deux législatures. Il siégeait avec les républicains de gauche

Il était resté robuste et naguère il donna une nouvelle preuve de son activité intellectuelle en obtenant en 1926, de l'université de Paris. grâce à ses thèses sur Gassendi et Alphonse Rabbe, le titre de docteur ès-lettres.

On lui doit, par ailleurs, les *Mémoires d'un préfet de police*, qui obtinrent un grand succès, *la commune de Lyon en 1870 et 1871* et des souvenirs précieux pour l'histoire politique de ces soixante dernières années qu'il publia dans un ouvrage intitulé *A travers la République*

CE QU'ON DIT

On dit *que l'auteur du Mariage de Miette prépare, sous les pins du Mollard, une suite logique à la comédie qui, après avoir tant amusé les dilletante marseillais devait recréer le public sisteronnais au théâtre des Variétés.*

On dit *que dans la nouvelle pièce, la poissonnière Miette, promue, par la grâce du mariage, au rang de bourgeoise cossue, regrette parfois aux heures grises de la vie conjugale, le mouvement pittoresque des halles et sa langue savoureuse*

On dit *que son ex notaire de mari, gardien vigilant du bonheur commun, propose à Miette, pour échapper à la nostalgie du passé, de jouer de temps à autre, à la manière enfantine, le métier jadis exercé pour la conquête du pain quotidien.*

On dit *que Miette, ravie d'une combinaison qui rend à son esprit sa sérénité habituelle, organise chaque vendredi, pendant ses vacances d'été, sur notre place de la Mairie, une vente de poisson selon le rite original des halles.*

On dit *que, toujours disposée à su[illegible] dans ses actes le plaisant à l'utile, elle consacre le profit de la vente non à grossir son bas de laine. mais à une œuvre sociale assurée de l'approbation universelle des célibataires et des mariés sans enfant.*

On dit *qu'au dernier acte, revêtue de ses atours dominicaux, elle remet le produit de ses ventes, accru d'une riche contribution personnelle, aux pêcheurs à la ligne de la localité, qui, à l'exemple de l'auteur de la pièce, figurent huit fois au palmarès des reproducteurs nationaux.*

Le Congrès de la Mutualité Bas-Alpine

Le Congrès annuel de l'Union des Sociétés de Secours mutuels des B.-A. aura lieu le dimanche 20 septembre prochain aux Mées sous la présidence d'honneur de MM. Honnorat et De Courtois, sénateurs, de MM. Baron, Gardiol et Stern, députés et de M. Angeli, préfet des Basses-Alpes.

L'organisation de ce Congrès est confiée aux Sociétés de S. M. des Mées et de Malijai.

Les mutualistes se réuniront à 9 h. à la mairie des Mées ; à 10 h. aura lieu la séance de travail qui sera suivi d'un grand banquet mutualiste.

Ce Congrès a. cette année une importance particulière par suite de l'application de la loi sur les Assurances Sociales et de l'admission des mutualistes bas-alpins à la Caisse chirurgicale des Alpes-Maritimes, grâce aux efforts diligents de Mme Massot-Devèze, la dévouée présidente de l'Union Mutualiste. Aussi la plupart des Sociétés du département ont-elles déjà désigné de nombreux délégués.

MM. les Présidents des Sociétés de S. M sont priés d'adresser au plus tôt leurs adhésions à M. Vézian, président de la société des Mées en ayant soin d'indiquer le nombre exact des délégués. Le prix du banquet est fixé à 35 francs. Tous les mutualistes du département sont fraternellement invités à prendre part au Congrès et au banquet qui le suivra.

AUX MUTUALISTES SISTERONNAIS

Fréquemment saisi de demandes de renseignements émanant de nos camarades anciens assurés obligatoires des Retraites Ouvrières et Paysannes non immatriculés aux Assurances Sociales au sujet de leurs droits à pension au titre de la loi du 5 Avril 1910, il m'est agréable de leur signaler que par mesure de bienveillance, M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale a, par une circulaire en date du 31 Juillet 1931, fait connaitre que les délais de demandes anticipées de liquidation de pensions pour les assurés aux Retraites Ouvrières non immatriculés aux Assurances Sociales et âgés d'au moins 55 ans au 1e Juillet 1930 qui venaient à expiration le 30 Juin 1931, étaient prorogés et reportés à la date du 31 décembre 1931, dernier délai.

Les demandes de liquidations anticipées qui seraient formulées après le 31 décembre 1931, ne seraient pas recevables, la liquidation se trouverait ajournée à l'âge de 60 ans et les intéressés perdraient tout droit à l'allocation de l'Etat, l'article 47 de la loi des Assurances n'étant applicable qu'aux assurés des Retraites Ouvrières et Paysannes devenus assurés obligatoires,

© VILLE DE SISTERON

Je dois dire que dans le cas de liquidation anticipée d'une pension entre 55 et 60 ans, l'allocation de l'Etat est réduite par application de l'article 5 paragraphe 2 de la loi du 5 avril 1910. Elle est fixée actuellement à 331 fr, à 55 ans, 368 fr. à 56 ans. 387 fr. à 57 ans, 421 fr, à 58 ans, 468 fr, à 59 ans.

Pour les assurés des Retraites Ouvrières et Paysannes âgés de moins de 55 ans au 1er Juillet 1930, et non immatriculés aux Assurances Sociales, ils ne peuvent, en l'état actuel des textes, prétendre qu'à la liquidation à 60 ans des rentes portées à leur compte individuel des Retraites Ouvrières.

A. COLOMB, vice-président de la Société de Secours Mutuels de Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La Moto-Pompe. — La souscription ouverte, en fait, depuis un jour et demi (1) seulement, compte déjà plusieurs souscripteurs qui ont versé des sommes importantes. Il serait souhaitable que cet exemple fut suivi par tous, le plus rapidement possible.

Qu'on n'oublie pas en effet, que l'incendie le redoutable incendie est toujours là qui nous guette ! Du moment que nous devons nous atteler à la roue du char pour le désembourber faisons le vite et de bon cœur Imitons le "Chartier" du bon Lafontaine, comme lui, mettons en pratique le dicton : « Aide-toi et le ciel t'aidera ». Quels regrets cuisants n'éprouverions nous pas si par suite de notre nonchalance ou d'un coupable égoïsme, le feu venait encore jeter la consternation parmi notre laborieuse et paisible population !

Chers concitoyens n'attendez pas demain pour verser votre obole, car demain pourrait être trop tard. Que le plus tôt possible, aujourd'hui même si rien ne s'y oppose, chacun souscrive suivant ses moyens.

La moto-pompe est à ce prix. Surtout pas d'aveu prématuré d'impuissance : Là ou Laragne et Oraison ont réussi, Sisteron ne peut échouer.

Les souscriptions sont reçues, sans frais, à la Banque des Alpes. Nous publierons prochainement la liste des souscriptions avec le montant des sommes versées.

E. A.

(1) Le présent article a été écrit mercredi avant midi.

Bibliographie. — L'activité et le talent de notre éminent collaborateur M. Roux-Parassac ne se bornent pas seulement à dépeindre en des pages charmantes dans les journaux alpins l'attrait de nos régions alpestres. Son activité s'étend plus loin encore parce que la renommée de nos régions doit être universelle. C'est ainsi que servant toujours la même cause, nos lecteurs peuvent lire dans *Le Monde Illustré* sous la plume alerte de Roux-Parassac, dans les numéros des 18 Juillet et 22 août deux belles descriptions des vallées de Barcelonnette. de l'Ubaye en réservant une part à Sisteron dont il associe le pittoresque à celui de nos voisines du Nord du département. Nous sommes reconnaissants à notre compatriote faubourien de ne jamais se lasser lorsqu'il s'agit de faire connaitre nos Alpes, notre soleil et nos cigales.

Comme suite à ces belles pages littéraires, *Le Monde Illustré* dans son No du 27 août publie de superbes photos qui montrent les fêtes du VIIe centenaire de Barcelonnette, parmi elles nous remarquons le Quadrille Sisteronnais dansant devant les personnalités officielles.

Dans le même numéro nous remarquons des illustrations relatant les différentes phases de la réception faite au sultan du Maroc par la municipalité de Digne.

Dans l'ensemble, ces numéros sont d'un intérêt capital au point de vue bas-alpin, c'est un charmant souvenir des fêtes de Barcelonnette que doivent posséder ceux qui ont participé à ces fêtes Nous tenons à leur disposition un exemplaire de ces intéressants numéros à notre magasin de librairie, (imprimerie-librairie Lieutier) où chacun peut les consulter et souscrire.

CASINO - CINÉMA

La publication des programmes parlants successifs a été fort bien accueillie par le public.

Un choix des films fait minutieusement par M. Nevière directeur du Casino contribuera certainement au succès des soirées récréatives durant la période d'hiver.

Déja le programme de cette semaine parait être un régal, aussi un public nombreux se pressera Jeudi, Samedi et Dimanche prochains au Casino pour assister à la belle projection des films qui composent ce programme :

— *PROGRAMME* —

Eclair-Journal

actualités parlantes et sonores

Le Dompteur, *Sketch comique français avec Dandy et sa troupe.*

Clowneries, *Sketch comique français avec Cairoli, Carletto et Cie.*

Ton bonnet gris, *dessins animés sonores.* Entr'actes

Paramount présente :

UN TROU DANS LE MUR

avec Jean MURAT

film entièrement parlant français

SALLE AÉRÉE — LOCATION GRATUITE
TÉLÉPHONE 71.

La location fonctionne gratuitement à partir du lundi de chaque semaine.

Prix des places : Parterre 8 fr. galeries 6 fr. enfants 4 fr.

Le citoyen Emile Galici, conseiller Général, se tiendra à la disposition des électeurs le Samedi 5 Septembre 1931.

Toutes les fournitures scolaires à l'imprimerie-librairie Lieutier 25, rue Droite, Sisteron

VARIÉTÉS-CINÉMA

Les Variétés vont ouvrir leurs portes la saison cinématographique et théâtrale vient à grands pas et si l'hiver semble déjà nous faire grise-mine nous saurons du moins où passer nos soirées

Les *Variétés* débutent aujourd'hui Samedi et demain Dimanche par un programme sélect où nous voyons figurer :

Eclair Journal, dernières actualités mondiales ;

TRENTE JOUR sans SURSIS grande comédie gaie interprétée par Jack MULHAL et Dorothy MACKAIL

ATTRACTIONS

avec Mary JOHNSON et Ernest VAN DUREN dans une superproduction de la vie de cirque.

Avec un pareil programme on ne s'embêtera pas.

La semaine prochaine : **Thérèse RAQUIN** d'après l'œuvre d'Emile ZOLA.

Prix des Places : Réservée, 6 fr. Premières, 5 fr. ; Secondes 4 fr.

Impôts sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le mardi 8 septembre courant aux heures habituelles.

Les redevables sont priés d'être exacts car il n'y a qu'un *jour de perception.*

Suicide. — La dame Canavéjio dont le mari exerce la profession de ferblantier, rue Saunerie, profitant du sommeil de celui-ci est sortie de son domicile dans la nuit de samedi pour aller se jeter dans la Durance du haut du pont de la Baume. Son corps n'a été retrouvé que Jeudi au quartier de Vallée. Ses obseques ont eu lieu après les constatations d'usage.

On attribue l'acte de désespoir de la femme Canavejio à de profondes souffrances ainsi que l'indiquait un billet sur lequel elle avait écrit sa funeste résolution.

Don. A l'occasion du mariage de M. François Martino, charpentier et de Mlle Cécile Bayle de Sisteron, il a été versé à l'officier de l'état-civil au profit de la Caisse des Anciens Combattants la somme de 50 francs.

Nos remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Accident d'auto. — Mardi dernier vers 17 heures, une auto qui descendait de Peipin, pour prendre la route nationale, est entrée en collision avec une voiture se dirigeant sur Sisteron et occupée par M le Sous-Préfet et M l'Ingénieur des ponts et chaussées de Forcalquier.

Le choc fut très violent et deux des voyageurs furent blessés. Le sous-préfet a été atteint par des éclats de verre à la figure, et une femme qui se trouvait dans l'autre voiture a eu la jambe cassée.

Le docteur Tron, de Sisteron, appelé en toute hâte, a donné les premiers soins aux blessés, qui ont été dirigés sur Digne et transportés à la clinique.

Foire de la St-Barthélémy. — Notre foire de la St-Barthélémy, qui est considérée comme la plus importante de l'année a largement justifié sa réputation. Il y avait foule et un grand nombre de transactions y ont été traitées. En voici la mercuriale : bœufs gras, 5 à 5,50 ; vaches, 4 à 4,50 ; veaux, 8 à 8,75 ; moutons, 5 ; brebis, 4 à 4,25 ; agneaux broutards, 7 à 7,50 agneaux de lait, 8 ; porcs gras. 7 à 7,50 ; porcelets, 7 à 7,25, le tout au kilo, poids vif ; œufs, 6 à 6,50 la douzaine ; poulets, 30 à 35 la paire ; pigeons, 7 la paire ; lapins domestiques, 6 50 le k. ; levraut, 25 ; perdreaux, 12 à 13 ; lapins de coteau, 10 à 11 ; blé, 155 à 158 ; avoine, 75 ; sainfoin, 130 à 140, le tout aux 100 ks ; laine, 4 le ks. De très jolis lots de chevaux, mules et mulets ont été offerts aux acheteurs Les bœufs de travail valaient 7.000 à 7.500 la paire.

Charbons de Bois — Anthracites et Boulets -- Bois de Chauffage scié et long.
Sciage à Domicile.

S'adresser à M. MAGAUD, camionneur à Sisteron.

Avis aux Agriculteurs. — Aucun échantillon de céréales et de plantes fourragères n'étant encore parvenu à ce jour à l'office agricole départemental, la foire de semences qui devait se tenir à Digne, le 5 Septembre prochain n'aura pas lieu.

APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

de suite. S'adresser à Mme Clergue rue Droite, Sisteron,

A LOUER

MAGASIN convenant à tout commerce, situé à DIGNE, 90, Boulevard Gassendi, avec **appartements** disponibles.

S'adresser à Mme Paret, 90, boulevard Gassendi, Digne.

Etat-Civil

du 1er au 5 Septembre

NAISSANCE

Jean Georges Julien, rue Saunerie ; Josette Lucienne Aimée Charon, La Baume ; Jean Nicolas Rullan, La Burlière.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Louis Joseph Bonnet, électricien à Manosque et Lieutier Charlotte Marie Félicienne s. p. à Sisteron ; Galliano Joseph Paul Louis cultivateur à St-Vincent et Louise Pauline Yvonne Imbert, s. p. à Sisteron.

MARIAGES.

François Martino Bravo. charpentier à Sisteron et Gabrielle Augusta Cécile Bayle sans profession à Sisteron.

DÉCÉS

Néant.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

A vendre : *violon et mandoline.* S'adresser à la librairie **Lieutier**, Sisteron.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Dépôt ; Mme MARGAILLAN

21. Rue Droite, SISTERON, *face le magasin de* La Belle Jardinière.

A VENDRE :

CABRIOLET *5 H P Citroën*

S'adresser à M. RICHAUD, boucher rue Saunerie, Sisteron.

Votre avenir vous sera dév. grâce à *la mystér et célèbre voyante* AUGUSTALES *villa Iris, 22 rue St-Augustin, à Paris. Envoy. date, mois naiss. prénom, 10f.50. Extraord par ses prédictions. Fixe date évènements, guide, conseille et dévoile tout. Bulletin-not. grat.*

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN**, *Garage Moderne, Sisteron.*

Aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accés d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

Etude de Me Guillaume BUÉS, notaire à Sisteron.

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron. le dix sept août mil neuf cent trente et un, Monsieur **Justin Henri Casimir BERNARD** Coiffeur et Madame **Reine Marie Camille CURNIER** Dame employée des Postes, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron ont vendu à Monsieur **Paul Henri Clément GONDRE** coiffeur domicilié à Laragne, le fonds de commerce de

SALON DE COIFFURE

pour hommes et dames et de vente d'articles de parfumerie et d'objets de toilette, situé à Sisteron rue droite n° 8, leur appartenant.

Cette vente a été publiée dans le *Bulletin Annexe* du Journal Officiel, du samedi vingt-neuf-août, mil-neuf-cent-trente-et-un.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront valablement reçues à Sisteron, en l'étude de Me Bués, notaire, ou domicile a été élu, dans les dix jours de la présente deuxième et dernière insertion.

BUES, notaire.

C 4 fournie à Représ

par compagnie pour vente grande marque Huile pour auto et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0255, Marseille.

---

l'UNION

LE NELTA UNION

est le plus

VELOUTÉ des Chocolats à croquer

© VILLE DE SISTERON

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

5, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE

Téléph. 9.60 Télég. -¦ Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine

assurés par un seul appareil

LE FOURNEAU BEVE

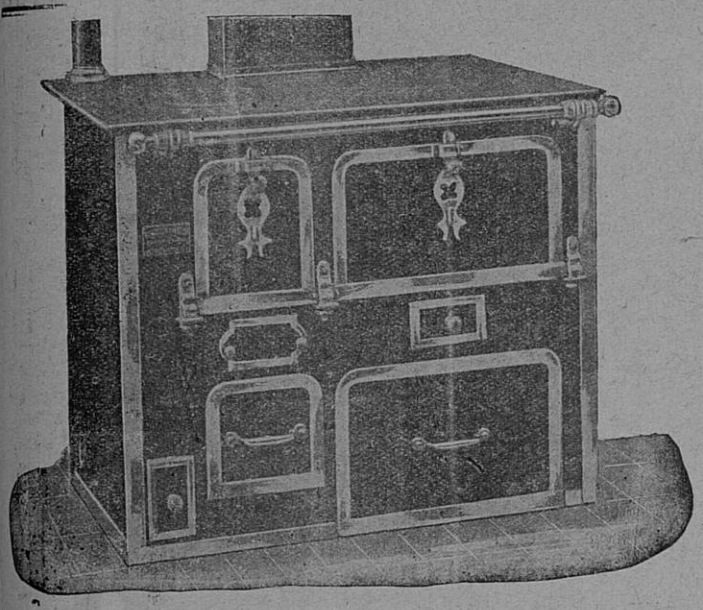

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste des références

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

CITROËN

Les qualités PRATIQUES, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE, la MANIABILITE de cette voiture enthousiasme ses possesseurs

Vente à crédit - Réseau d'amis
- Service Citroën -
- Echange Standard -
Stocks de pièces détachées
Catalogue des Réparations

C 4 F

Chassis nu	18.200
Berline	25.000
Conduite	25.000
Familiale	28.000
Tornédo commerciale	21.500

C 6 F

Chassis nu	26.500
Berline	36.000
Conduite	[illegible]
Familiale	38.000
Torpédo 7 places	32.500

C 4 F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent. pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

C 6 F

Vous pouvez gagner 300.000 fr.

Entrez, nous vous donnerons tous les renseignements pour participer au Concours "Kodak" doté de 2.500.000 fr. de prix en espèces.

Mettez-vous en campagne dès maintenant. Les photographies les plus variées sont admises. Pour avoir toutes les chances de succès, employez la Pellicule "Kodak" que vous trouverez chez nous et confiez-nous l'exécution de vos travaux photographiques.

LIBRAIRIE MODERNE
Paul HEYRIES
3, rue Droite, SISTERON

AGRICULTEURS !

La main d'œuvre vous fait défaut, songez donc au gros avantage que vous procurerait un **tracteur FORDSON**. *Qu'il s'agisse d'un labour profond ou d'un simple déchaumage on obtient avec le* **tracteur FORDSON** *attelé à une charrue à un, deux ou trois socs, des sillons d'une régularité parfaite. Avec une charrue bisoc, à 25 centimètres de profondeur le* **tracteur FORDSON** *laboure aisément de 2 à 3 hectares en 10 heures de travail. Plus que jamais il convient d'examiner, sans parti pris, si l'abandon de certaines méthodes au profit de procédés plus rationnels ne peut aider l'agriculture à surmonter ces difficultés de main d'œuvre et a obtenir un résultat plus intéressant de son exploitation. Adressez-vous pour cela à l'agent officiel* **Francis JOURDAN**. GARAGE MODERNE. *avenue de la Gare,* SISTERON.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

Les Mées, 4 sept. Hôtel Barras ;
Digne, 5 sept., Hôtel Boyer-Misire ;
Sisteron 6 sept., Modern'Hôtel des Acacias ;
Forcalquier, 7 sept. Hôtel des Voyageurs ;
Manosque, 8 sept. Hôtel Pascal.

Nouvelle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes.

Traité de la Hernie fo sur demande à M. GLASER, 44 Boulevard Sébastopol, *Paris.*

Photographie d'Art

Maison REYBAUD

J. BAROUX, Successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millon

Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

En vente à la librairie Lieutier, Sisteron.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle
R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON